

**Zeitschrift:** Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

**Herausgeber:** Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

**Band:** - (1981)

**Rubrik:** Société de patronage

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **7.2 Direction et Secrétariat**

La direction n'a pas changé. Mademoiselle E. Leibundgut du secrétariat nous a quitté à fin juin. Elle a été remplacée par mademoiselle D. Morelli qui travaille à mi-temps.

Direction:

H. Weiss, ingénieur rural EPFZ, Berne, directeur  
B. Lieberherr, dipl. sc. nat., Orvin, collaborateur scientifique

Secrétariat:

B. Herren, Berne  
D. Morelli, Zollikofen

## **8. Société de patronage**

La Société de patronage a pour but de soutenir financièrement la Fondation. Elle le réalise en collectant des fonds auprès de l'économie privée et de la main publique.

Le Conseil de la Société de patronage est composé de:

- Dr. H. Wolfer, anc. vice-président de la Maison Sulzer Frères SA, Winterthour (président)
- M. Badilatti, directeur de la Ligue suisse du patrimoine nationale, Zurich
- Dr. M. Gloor, anc. directeur général de Nestlé Alimentana SA, La Tour-de-Peilz
- H. Meier, anc. président du Club Alpin Suisse, Horgen
- Dr. W. A. Plattner, président de la Ligue suisse pour la protection de la nature, St-Gall
- Dr. St. Schmidheiny, président d'Eternit SA, Hurden
- Dr. R. Stüdeli, directeur de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national, Berne
- Dr. G. Tobler, directeur général de l'Union de Banques Suisses, Zurich
- W. Weiss, ingénieur rural dipl. EPFZ (secrétaire)

Le net recul des entrées amorcé déjà l'année dernière n'a pas pu être compensé. Il provient surtout d'une diminution des contributions provenant d'entreprises privées. Dans le cadre de la réduction linéaire des subventions décré-

tée par la Confédération, notre subvention a passé de frs 100 000.— à frs 90 000.—. En 1981, les recettes de la Société de patronage se sont encore réduites de frs 9000.—. Cette situation fait qu'en deux ans, la diminution des ressources financières pour la Fondation est de frs 65 000.—, bien qu'il soit toujours aussi nécessaire et urgent de soutenir son activité. Les comptes 1981 se soldent par un excédent de dépense de frs 27 977.90.

On connaît trop peu le rôle des organisations privées: conseils aux communes et aux privés, participation active à divers travaux de base d'information et de formation, réalisation de «cas modèle», interventions de protection multiples, sans oublier la collaboration à plusieurs organes et commissions officielles. En définitive, les associations privées assurent une foule de prestations qui servent avant tout les intérêts publics.

Les recettes de la Société de patronage en 1981 se répartissent comme suit:

Confédération	frs 90 000.—
Cantons	frs 8 500.—
Communes	frs 25 789.05
Membres collectifs	frs 6 400.—
Membres individuels	frs 24 500.—
Dons divers	frs 92 927.—
	<u>frs 248 116.05</u>

La Société de patronage fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer le financement de la Fondation afin qu'elle puisse continuer de dérouler son activité si nécessaire.